

Marly prépare sa métamorphose



16.09.2017

La commune pose les bases permettant d'assurer le développement de trois secteurs stratégiques

THIBAUD GUISAN

Aménagement » Ce sont trois secteurs stratégiques qui vont changer le visage de Marly. Une nouvelle étape a été franchie en vue de leur réalisation. En attendant la mise à l'enquête de son nouveau Plan d'aménagement local, prévue pour 2018, la commune a mis hier à l'enquête une modification partielle de son actuelle planification. Objectif: permettre le développement de la zone du Marly Innovation Center (ex-zone Ilford), de l'Ancienne Papeterie et du Parc des Falaises (ex-zone Winckler) par leurs promoteurs privés.

L'enjeu est de taille: à terme, 3000 nouveaux habitants sont attendus (contre un peu plus de 8000 à ce jour), de même que 2500 emplois supplémentaires (voir infographie). «Marly pourrait devenir une commune-dortoir. Ces projets amènent des places de travail et des rentrées fiscales. C'est un équilibre qui nous permet de voir l'avenir avec plus de confiance», a résumé Jean-Marc Boéchat, conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire, jeudi soir lors d'une séance d'information, qui a réuni près de 250 citoyens.

La réalisation de ces projets se fera par étapes. A l'horizon 2030, les secteurs du Parc des Falaises et de l'Ancienne Papeterie devraient compter chacun environ 750 habitants. Les unités d'habitation restantes devraient voir le jour d'ici à 2040. Les changements mis à l'enquête concernent l'affectation des zones et le règlement communal d'urbanisme. L'aménagement des secteurs de l'Ancienne Papeterie et du Parc des Falaises nécessitera ensuite la mise à l'enquête d'un Plan d'aménagement de détail (PAD), qui présentera chaque projet dans son ensemble. Cette étape est prévue cet automne pour le premier, plus avancé.

Le trafic généré par ces nouveaux secteurs est au cœur des préoccupations exprimées par les citoyens présents jeudi soir. Il faut dire que les principaux axes routiers de la commune sont déjà congestionnés aux heures de pointe. La route de Fribourg voit aujourd'hui défileur 16 000 à 18 000 véhicules par jour. A l'horizon

2030, ils devraient être 25 000: une prévision qui tient compte de l'augmentation naturelle du trafic (+1,5% par an) et de la circulation générée par les quartiers en développement.

En revanche, ces calculs n'intègrent pas la route de contournement Marly-Matran, dont la réalisation est évoquée pour l'horizon 2024-2025 par le canton. «Si c'est le cas, les chiffres seront inférieurs, mais il est difficile de prévoir dans quelle mesure», note Jean-Marc Boéchat, qui relève que le secteur de l'Ancienne Papeterie sera desservi par les transports publics.

Un barreau routier

En plus du réaménagement de la route de Fribourg (lire ci-contre), un nouveau tronçon routier est projeté entre la route des Ecoles et la route de la Gérine. Evoqué pour l'horizon 2025, ce «barreau routier» d'environ 300 mètres de long vise à réduire le trafic sur la route de la Gérine. Le secteur situé entre le giratoire de Jonction et l'accrochage avec la route de l'Ancienne Papeterie est jugé inadapté aux passages des camions et des bus par la commune. «L'aménagement de ce barreau sera accompagné de mesures pour sécuriser le chemin de l'école autour du site de Grand-Pré», a assuré Jean-Marc Boéchat.

Enfin, la création de voies supplémentaires est envisagée dans les giratoires de la route de Fribourg, afin de doper leur capacité. Le coût de l'ensemble de ces mesures n'est pas encore chiffré. «Elles seront réalisées au fur et à mesure des besoins et des ressources financières disponibles», présente Jean-Marc Boéchat, en comptant, en partie, sur les nouvelles rentrées fiscales pour assurer les investissements.

Un chantier devisé à 11 millions de francs

Le coût du réaménagement de la route de Fribourg – un tronçon cantonal – est désormais connu. Les travaux, mis à l'enquête il y a un peu plus d'un an, sont devisés à 11 millions de francs, a-t-on appris jeudi soir lors de la séance d'information organisée par la commune de Marly.

La facture sera prise en charge à parts plus ou moins égales par le canton et la commune, qui doit financer la partie édilitaire du projet (arrêts de bus, trottoirs, etc.). «Un crédit d'investissement de 5,5 millions de francs sera soumis à l'approbation du Conseil général en décembre prochain lors de la séance consacrée au budget 2018», annonce Jean-Marc Boéchat, conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire. La part cantonale de l'investissement devra être avalisée par le Grand Conseil.

Pour rappel, la route de Fribourg sera élargie et réaménagée sur environ un kilomètre depuis la sortie du pont de Pérolles jusqu'à Jonction. Objectif: fluidifier le trafic et faire la part belle à la mobilité douce, en créant un «boulevard urbain». Les travaux prévoient aussi la création d'un giratoire à la hauteur de l'ex-zone Winckler. L'ouvrage permettra un accès facilité au futur Parc des Falaises. «Ce quartier ne se développera pas avant sa construction», relève Jean-Marc Boéchat.

Le réaménagement de la route de Fribourg devrait durer deux ans et s'étaler entre 2018 et 2020. Des oppositions sont en cours de traitement. **TG**